## LA MONTAGNE 01 juin 2023

## L'association de défense ADVPPG réfléchit à un éventuel recours



« Des éoliennes encore plus hautes de 25 mètres, c'est beaucoup. On les verra de beaucoup plus loin. »

Pour Bruno Marchal, qui réside à Peyrelevade et membre de l'Association de défense du vivant et des paysages du plateau de Gentioux (ADVPPG), association qui avait déposé un recours, rejeté, contre le renouvellement du parc, remplacer les six éoliennes existantes par six autres éoliennes plus hautes est « non négligeable contrairement à ce que dit la préfecture. Il y aura un impact supplémentaire sur le paysage et la faune. »

L'habitant de Peyrelevade liste les arguments contre ces éoliennes, notamment l'impact sur la faune locale. « Nous avons une faune assez riche, des oiseaux et deux espèces de chauve-souris dont la grande noctule. La présence de cette chauve-souris en Creuse sur un site envisagé pour l'implantation d'éoliennes a entraîné l'abandon de ce projet donc nous étudions un possible recours », avance Bruno Marchal.

## Un référendum?

Mais l'association réclame surtout davantage d'informations, tout en reconnaissant être invitée au prochain conseil municipal qui portera sur l'éolien. « La maire nous a invités à ce

conseil, nous irons. Ce n'est pas la guerre ouverte, assure Bruno Marchal. Mais on aimerait un vrai débat pour les habitants de Peyrelevade et aussi ceux des communes voisines. Parce que les promoteurs installent toujours les éoliennes en limite de commune et les premiers intéressés sont souvent sur les communes voisines. Ici, c'est le cas pour les habitants de Faux-la-Montagne et Gentioux-Pigerolles. Organiser un référendum pourrait être une solution. »